

**Certificat d'examen de type
n° F-02-I-193 du 17 décembre 2002**

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/72/C031164-D2

**Sonomètre 01dB-Stell type Symphonie
(classe 1)**

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure et de l'arrêté du 27 octobre 1989 relatif à la construction et au contrôle des sonomètres.

FABRICANT :

01dB-Stell – 565 rue de Sans-Souci – 69760 LIMONEST

Atelier : 01dB-Stell - ZA du Val de Saune - 6 avenue Louis Blériot - 31570 SAINTE FOY
D'AIGREFEUILLE

OBJET :

Le présent certificat complète les décisions n° 98.00.861.004.2 du 12 octobre 1998 ⁽¹⁾, n° 01.00.861.005.1 du 18 décembre 2001 et le certificat n° F-02-I-060 du 24 mai 2002 relatifs au sonomètre 01dB type Symphonie.

CARACTERISTIQUES :

Le sonomètre 01dB-Stell type Symphonie faisant l'objet du présent certificat diffère du modèle approuvé par la décision et le certificat précités par le logiciel de mesure acoustique DBTRIG32, version 4.31.

Les autres caractéristiques restent inchangées.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Les inscriptions réglementaires sont inchangées à l'exception de la marque d'examen de type, composée du numéro et de la date du présent certificat.

DISPOSITIONS PARTICULIERES :

Les dispositions particulières prévues par la décision n° 98.00.861.004.2 du 12 octobre 1998 précitée restent applicables.

DÉPÔT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national d'essais (LNE) sous la référence DDC/72/C031164-D2, chez le fabricant et chez le demandeur.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable jusqu'au 25 août 2010.

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification

(1) Revue de Métrologie : janvier 1999, page 788.